COMMISSIONFOOTBALL ANIMATION



Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 2 Février 2024

Présents: Mme GARCIA (Présidente de la Commission), MM. LAURENT, THIABAUD, ZANDOMENEGHI, SASSI.

Excusés: MM. GOUSSET, ZEDGUENIDZE, Mme DOUZON.

Le Site du District Grand Vaucluse est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à le consulter : https://grandvaucluse.fff.fr/

DOCUMENTS > INFOS PRATIQUES > FOOT ANIMATION

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvaucluse.fff.fr

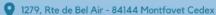
APPEL A CANDIDATURE ACCUEIL DES FINALES et JND:

Les clubs souhaitant accueillir une Finale organisée par le District Grand Vaucluse sont priés d'envoyer leur candidature par mail à secretariat@grandvaucluse.fff.fr avant le 3 Février 2024.

Calendrier des Dates importantes :

6 Avril	•FESTIVAL FOOT U13 - Finale Départementale
23 Mars	•CHALLENGE Finale Départementale U13
4 et 5 Mai	•FESTIVAL FOOT U13 - Finale Régionale (District des Alpes)
18 Mai	•CHALLENGE Finale Départementale U11
8 Juin	•JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS U6 à U9









SANCTIONS - AMENDES:

Nous vous rappelons selon l'Annexe financières 2023/2024 :

A compter du 1er Novembre 2023,

FORFAIT SIMPLE = 30€
 FORFAIT GENERAL = 20€
 Feuille de match illisible ou incomplète = 30€
 N° de licence manquant = 10€

La commission a voté à l'unanimité que si trop de Forfaits sont déclarés par le même club et la même équipe, l'équipe se verrait exclue des Poules. Cela concerne toutes les catégories.

Des Contrôles des Feuilles de matchs ont été effectués, et la commission a constaté beaucoup trop d'infraction au règlement du Foot Animation.

Les irrégularités ont été transmises à la Commission compétente.

SECTEUR : U12-13

Le début des rencontres, coup d'envoi à 14H Accueil des équipes 13h30

Merci de respecter ces horaires, pour la bonne tenue des rencontres et des clubs recevant qui sont susceptibles de recevoir des U14, des U18, des U19, des U15F et U18F à 15H00.

Concernant les modifications d'horaires des rencontres, pour les clubs recevant en même temps des U11, U13 et U15F et U18F, merci de vous organiser <u>1 SEMAINE</u> avant vos rencontres afin de prévenir officiellement les clubs visiteurs des changements d'horaires (match avancé à 10H ou 10H30 ou 11H, Match déplacé à 15H ou 15H30 ou 16H,)

POINTS DE RAPPEL sur le règlement des U13 :

- Seulement les licenciés (licence officielle FFF enregistrée) **U13**, **U12 ainsi que U11** à la condition d'y être autorisé médicalement dans la limite de **3 licenciés** peuvent être inscrits sur la feuille de match.
- La mixité est autorisée pour les U14F, U13F, U12F et U11F à la condition d'y être autorisée médicalement dans la limite de 3 licenciées.
- Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.
- Article 160 Nombre de joueurs « MUTATION » : Dans toutes compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 1 maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des règlements généraux FFF.
- Le contrôle des licences doit être effectué avant le coup d'envoi.
- 1 Arbitre central doit être tiré au sort entre les 2 équipes, celui-ci doit avoir une licence officielle FFF (joueur, dirigeant).
- L'envoi de la feuille de match + la feuille des licences incombe au club recevant qui doit la faire parvenir au District dans les 48H. Les feuilles de matchs doivent être COMPLETEES et SIGNEES.
- FMI pour les U12 et U13 de Niveau 1 à partir de la Phase 1.

Des Contrôles des Feuilles de matchs ont été effectués, et la commission a constaté beaucoup trop d'infraction au règlement du Foot Animation.

Les irrégularités ont été transmises à la Commission compétente.

ENVOI DES FEUILLES DE MATCHES:

Les feuilles de matches doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :



Le club recevant est responsable de l'envoi des feuilles de match.

Il sera appliqué MATCH PERDU par pénalité en cas de non-réception de la feuille de match.

La feuille de match doit être envoyée au district dans les 48H.

PHASE 2

Début Samedi 10 Février 2024

Les poules et calendrier de la phase 2 seront publiés courant de la semaine. En effet, avec les matchs REPORTES et l'attente des feuilles de matchs, nous vous demandons de patienter quelques jours.

SECTEUR: U10-11

Le début des rencontres, coup d'envoi à 14H Accueil des équipes 13h30

Merci de respecter ces horaires, pour la bonne tenue des rencontres et des clubs recevant qui sont susceptibles de recevoir des U14, des U18, des U19, des U15F, des U18F à 15H00.

Concernant les modifications d'horaires des rencontres, pour les clubs recevant en même temps des U11, U13, U15F et U18F, merci de vous organiser <u>1 SEMAINE</u> avant vos rencontres afin de prévenir officiellement les clubs visiteurs des changements d'horaires (match avancé à 10H ou 10H30 ou 11H, Match déplacé à 15H ou 15H30 ou 16H,)

POINTS DE RAPPEL sur le règlement des U11 :

- Seulement les licenciés (licence officielle FFF enregistrée) **U11, U10 ainsi que U9** à la condition d'y être autorisé médicalement dans la limite de **3 licenciés** peuvent être inscrits sur la feuille de match.
- La mixité est autorisée pour les U12F, U11F, U10F et U9F à la condition d'y être autorisée médicalement dans la limite de 3 licenciées.
- Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.
- Le contrôle des licences doit être effectué avant le coup d'envoi.
- L'envoi de la feuille de match + la feuille des licences incombe au club recevant qui doit la faire parvenir au District dans les 48H. Les feuilles de matchs doivent être COMPLETEES et SIGNEES.

ENVOI DES FEUILLES DE MATCHES:

Les feuilles de matches doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail : CATEGORIE (U10-U11) - FDM (Feuille de match) – Poule N° xx – Niveau N° xx

Le club recevant est responsable de l'envoi des feuilles de match.

Il sera appliqué MATCH PERDU par pénalité en cas de non-réception de la feuille de match.

La feuille de match doit être envoyée au district dans les 48H.

CHALLENGE DEPARTEMENTAL U11

Samedi 17 Février 2024

Le club en Poule A est club recevant

CHALLENGE U10 /1	1 TOUR QUALIFICATIF	TIRAGE INTEGRAL :	17/02/2023
LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE
POULE 1 06 16 16 74 56 A CARPENTRAS 3 B AVIGNON AC 2 C MAILLANE 1 D GOULT ROUSSILON 2	POULE 2 06 87 78 34 69 A ENT. ENTRAIGUES/ALTHEN 1 B CHATEAURENARD 1 C NYONS 1 D LES ANGLES 1	POULE 3 06 78 46 82 86 A SORGUES 3 B SORGUES 1 C VEDENE LE PONTET 1 D COURTHEZON / JONQUIERES 1	POULE 4 06 26 70 57 03 A DENTELLES 1 B RC PROVENCE 2 C CALAVON 1 D AVIGNON CFC 2
LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE
POULE 5 06 08 15 17 21 A PLAN DORGON 1 B VEDENE LE PONTET 3 C AVIGNON AC 1 D CAVAILLON 1	POULE 6 07 70 01 24 34 A LUBERON SC 2 B MONTEUX 1 C LES MINOTS DU VASIO 2 D SORGUES 4	POULE 7 N.C. A VELLERON 2 B PIOLENC 1 C BC ISLE 1 D APT JS 1	POULE 8 06 72 70 65 03 A VENTOUX SUD 3 B ORANGE FC 1 C PERTUS 1 D SORGUES 2
LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE
POULE 9 06 62 27 77 68 A ST. DIDIER PERNES 2 B VILLENEUVE 1 C CHEVAL BLANC 2 D VILLENEUVE 2	POULE 10 06 81 71 61 67 A MOLLEGES / EYGALIERES 2 B ST. REMY 2 C BARBENTANE 1 D LES VALAYANS 2	POULE 11 N.C. A ORANGE GRES 2 B EYRAGUES 1 C BEDARRIDES 2	POULE 12 07 83 83 11 09 A CADEROUSSE 2 B SARRIANS 2 C VELLERON 3
LEGENDE : CLUB HÖTE	LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE	LEGENDE : CLUB HÔTE
POULE 13 06 22 97 52 40 A VILLENEUVE 4 B AVIGNON AC 4 C ETOILE AUBUNE 1	POULE 14 06 22 27 35 79 A ST. REMY 3 B ORANGE GRES 1 C CADEROUSSE 1	POULE 15 06 20 40 50 76 A CARPENTRAS 1 B AVIGNON AC 3 C VENTOUX SUD 1	POULE 16 06 50 99 53 80 A LA TOUR D'AIGUES 2 B AUREILLE 1 C VAL DURANCE 4

SECTEUR: U8-U9

Lors de la constitution des Poules U8-U9, nous intégrerons Maximum 2 équipes du même club par Poule. Des dérogations sont acceptées selon le secteur afin de ne pas faire 45 min ou plus de route pour les enfants et leurs parents.

ENVOI DES FEUILLES DE PLATEAUX:

Les feuilles de plateaux doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :

CATEGORIE (U8-U9) - FDM (Feuille de match) - Poule N° xx.

PARTICIPATION DES EQUIPES FEMININES AUX PLATEAUX EFF:

La communication entre clubs participant à des compétitions sportives est essentielle pour assurer le bon déroulement des événements.

Si un club qui a inscrit des équipes féminines en catégories U8-U9 prévoit de participer à un plateau de football EFF (École Féminine de Football), il est en effet recommandé de prévenir le club organisateur du plateau U8-U9 de votre absence. Cela permet d'organiser plus efficacement l'événement et de faire en sorte que toutes les équipes soient correctement réparties dans les rencontres.

Votre absence au plateau U8-U9 sera bien entendu pris en considération par la commission foot animation.

Lorsque vous prévoyez de ne pas participer à un plateau U8-U9, il est poli et respectueux de prévenir le club organisateur le plus tôt possible, idéalement plusieurs jours à l'avance, pour qu'ils puissent ajuster l'organisation en conséquence.

Il est important de maintenir une communication ouverte et respectueuse entre les clubs pour garantir que les événements sportifs se déroulent de manière harmonieuse. Cela permet également d'éviter des perturbations inutiles et d'assurer une expérience positive pour tous les participants.

SECTEUR: U6-U7

ENVOI DES FEUILLES DE PLATEAUX:

Les feuilles de plateaux doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :

CATEGORIE (U6-U7) - FDM (Feuille de match) - Poule N° xx.

Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.

PARTICIPATION DES EQUIPES FEMININES AUX PLATEAUX EFF:

La communication entre clubs participant à des compétitions sportives est essentielle pour assurer le bon déroulement des événements.

Si un club qui a inscrit des équipes féminines en catégories U6-U7 prévoit de participer à un plateau de football EFF (École Féminine de Football), il est en effet recommandé de prévenir le club recevant du plateau U6-U7 de votre absence. Cela permet d'organiser plus efficacement l'événement et de faire en sorte que toutes les équipes soient correctement réparties dans les rencontres.

Votre absence au plateau U6-U7 sera bien entendu pris en considération par la commission foot animation.

Lorsque vous prévoyez de ne pas participer à un plateau U6-U7, il est poli et respectueux de prévenir le club organisateur le plus tôt possible, idéalement plusieurs jours à l'avance, pour qu'ils puissent ajuster l'organisation en conséquence.

Il est important de maintenir une communication ouverte et respectueuse entre les clubs pour garantir que les événements sportifs se déroulent de manière harmonieuse. Cela permet également d'éviter des perturbations inutiles et d'assurer une expérience positive pour tous les participants.

ORGANISATION DES PLATEAUX U6-U7:

Temps de jeu : 50 Minutes

1ère rotation :Ballon magique2ème rotation :Match 4c4 (3 + 1 GB)3ème rotation :Match 4c4 (3 + 1 GB)4ème rotation :Match 4c4 (3 + 1 GB)5ème rotation :Match 4c4 (3 + 1 GB)



Permettre à TOUS les enfants de PROGRESSER, de JOUER et de prendre du PLAISIR



	TEMPS DE JEU EFFECTIF	NIVEAU	NOMBRE DE POSSESSIONS
BALLON	7'15"	Enfant « débutant »	13,5
MAGIQUE		Enfant « débrouillé »	14,5
MATCH	5'35"	Enfant « débutant »	11
MATCH		Enfant « débrouillé »	18

En moyenne: 30 secondes GAGNEES à chaque but marqué dans des buts avec filets



Direction Technique Nationale - La pratique U6-U7

PERFORMANCES



Guides éducateurs à retrouver sur le Site du District Grand Vaucluse : https://grandvaucluse.fff.fr/

Dans l'onglet DOCUMENTS > INFOS PRATIQUES > Foot Animation > Guide de l'éducateur U6 à U9.